

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Société : 2TDB

Forme : SARL unipersonnelle

RCS : Bordeaux 829 604 297

Capital social : 10 000 euros

Siège social : 253 Rue Sainte-Catherine – 33000 Bordeaux

En date du 18 juin 2025

Je soussigné,
M. Nazem MELHEM, né le 19 avril 1977 à HAY EL HARA HERMEL (Liban),
de nationalité française, demeurant au 24 cours de la Somme à Bordeaux (33800),
associé unique de la société SARL 2TDB,
ayant acquis la totalité des 1 000 parts sociales de ladite société à la suite de la cession
intervenue le 10 juin 2025,

DÉCIDE CE QUI SUIT :

1. Prendre acte que la société est devenue unipersonnelle à compter du 10 juin 2025 à la suite de la cession intégrale des 520 parts sociales de M. Chahab AHMADI KACHANI à mon profit.
2. Prendre acte de la démission de M. Chahab AHMADI KACHANI de ses fonctions de gérant, avec effet au 18 juin 2025.
3. Me nommer gérant unique de la société à compter du 18 juin 2025, pour une durée indéterminée.
4. Décider la mise à jour des statuts de la société afin de tenir compte :
 - du passage en société unipersonnelle,
 - de la nouvelle gérance assurée par mes soins.

Fait à Bordeaux, le 18 juin 2025

Signature :
Nazem MELHEM
Associé unique

